

MESSAGE DU MINISTRE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE A L'OCCASION DE LA COMMEMORATION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE CONTRE L'ABUS ET LE TRAFIC ILLICITE DES DROGUES AU TOGO

Edition 2023

Notre pays commémore la journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues aux côtés de la communauté internationale ce 26 juin. Cette journée est placée cette année, sous le thème « ***Les Gens avant tout, mettons fin à la stigmatisation et la discrimination, renforçons la prévention*** ».

Ce thème rappelle sans équivoque la nécessité, d'une part, de sensibiliser notre population et surtout notre jeunesse non seulement sur les risques liés à l'usage de substances mais aussi sur le respect des droits des personnes dépendantes à ces substances, leur accès aux soins de qualité et, d'autre part, d'exhorter les acteurs à renforcer les initiatives visant à prévenir l'initiation et la dépendance aux substances psychoactives au sein de notre jeunesse.

En effet, on ne choisit pas de devenir dépendant à une substance ou « toxicomane ». C'est pourquoi mon département, à travers le comité national anti-drogue qui développe des différents programmes d'éducation, saisit l'opportunité qu'offre cette journée pour sensibiliser nos populations sur les risques et les conséquences liées à la dépendance aux drogues. Nous devons donc éviter la discrimination et la stigmatisation qui constituent des facteurs limitant l'accès aux services de prise en charge des personnes qui développent des troubles liés à l'usage des drogues.

Par ailleurs, il est évident qu'une consommation occasionnelle ou expérimentale n'est pas sans risque. Je voudrais donc attirer l'attention de tous sur ce phénomène et inviter particulièrement la jeunesse à la prudence et à faire des choix sains, surtout pendant ces temps de vacances.

Comme vous le savez, malgré les efforts des services chargés de l'application de la loi, notre jeunesse continue d'être la cible des groupes et bandes de criminels qui lui procurent des substances psychotropes, notamment du cannabis et ses dérivés.

L'ampleur que prend ce phénomène, aujourd'hui, constitue le reflet des bouleversements de nos sociétés, perceptibles dans nos, dans nos familles. Conscient de cette réalité, le gouvernement togolais, sous le leadership de **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE**, a mis l'accent sur la jeunesse qu'il a placée au cœur de ses préoccupations.

Ainsi, depuis le début de cette année, un certain nombre d'initiatives visant à éduquer et à sensibiliser les jeunes sur les substances psychoactives ont été réalisées. C'est dans cet esprit que le comité national anti-drogue poursuit ses séries de formation sur le programme universel de prévention au profil des acteurs nationaux en vue de la professionnalisation de la taskforce des acteurs dans notre pays.

Les problèmes de drogue continuent de susciter de réelles inquiétudes à cause des récents développements dans son trafic, ainsi qu'à travers la diversité des produits psychotropes apparus sur les marchés illégaux. Les drogues continuent de traverser nos frontières, nos aéroports, nos ports et circulent dans nos communautés et établissements scolaires.

Cette journée nous exhorte donc à investir dans la prévention qui doit normalement commencer à la maison, en écoutant nos enfants, en assainissant l'environnement familial et scolaire et en ayant un contrôle sur leur vie et leurs fréquentations.

Je voudrais, à ce stade, rappeler ici le rôle primordial de la société civile dans la prévention et inviter les associations et ONGs à poursuivre leurs efforts très appréciés dans la sensibilisation de nos communautés, tout en les exhortant à plus de professionnalisme.

Je ne saurais clore mes propos sans adresser mes sincères remerciements à tous les acteurs nationaux ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers qui accompagnent le Togo dans ses efforts de lutte contre la drogue.

Œuvrons tous pour nos communautés, nos familles saines et positives sans drogues.

Je vous remercie !